



Avenant financier 2021-2022 LYCEE SAINT MICHEL des Batignolles

TARIFS	Secondes			1ères et Terminales
Contribution des familles	1 793 €			1 931 €
Forfait :	3 repas	4 repas	5 repas	cafétéria
Contribution annuelle de demi-pension	733 €	978 €	1 222 €	50 €
Cotisation annuelle de l'APEL (prévision)	25 €			
Total avec demi-pension	2 526 €	2 771 €	3 015 €	1 981 €
Location Ipad	200 €			
Solidarité (facultatif, voir au verso)	30 €			

- ✦ Les familles concernées pourront être facturées pour des retraites, Fraternel, et voyages.
- ✦ La photo est facturée annuellement 15 € et remboursée en cas de restitution.

A l'inscription, un acompte de 300 euros est demandé ainsi que 50 euros de frais de dossier.
A la réinscription, un acompte de 300 euros est demandé.
L'acompte est déduit de la facture annuelle.

1. SECONDES : DEMI-PENSION et repas occasionnels

Je souhaite que mon enfant soit demi-pensionnaire : non oui

Forfait 3, 4 ou 5 jours par semaine : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Le prix du repas comprend d'une part le coût direct des aliments et d'autre part les frais de fonctionnement incombant à l'école (surveillant de salle, E.D.F./G.D.F., eau, nettoyage, etc...).

S'agissant d'un self-service, l'élève a la possibilité de composer son menu: une entrée, un plat principal, un fromage et un dessert. Les tarifs tiennent compte de la sortie anticipée des élèves seconde.

La prestation des repas implique l'inscription à la demi-pension. Il est toutefois possible de pouvoir bénéficier occasionnellement du restaurant scolaire au coût de 9,20 €. (Badge à recharger).

ATTENTION :

- Tout changement concernant la demi-pension sera pris en considération jusqu'au :

15 SEPTEMBRE, DERNIER DELAI

et doit être **OBLIGATOIREMENT SIGNIFIE PAR COURRIER AU SECRETARIAT.**

Passé ce délai, toute demande exceptionnelle doit être adressée par courrier à la direction.

- Pour toute correspondance comptable,

Indiquer : **NOM + PRENOM + CLASSE (de l'enfant) + le code famille porté sur la facture**

2. PREMIERES et TERMINALES : cafétéria

Un droit d'accès est facturé 50 euros à l'année et permet à l'élève d'accéder à la cafétéria. Les menus et les tarifs sont affichés à l'entrée.

Collège-Lycée St Michel des Batignolles
35 avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
Tél : 01 44 85 83 00

Ecole Sainte Marthe
5 bis rue Lacaille
75017 PARIS
01 42 29 18 06

Ecole du Sacré-Cœur
36 rue Dautancourt
75017 PARIS
01 46 27 18 24

Sainte Marie des Batignolles
77 rue Truffaut
75017 PARIS
01 46 27 33 49

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR TOUS LES ELEVES



Ne pas joindre de chèque pour les options suivantes, elles seront portées sur la facturation envoyée fin septembre :

- La **cotisation** de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL) s'élève à un montant annuel de 25 € par famille dans l'enseignement catholique. Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, merci d'adresser un courrier au service comptabilité avant le 10 septembre.
- **L'assurance** : Un contrat d'assurance groupe « scolaire et extra-scolaire », couvrant tous les élèves, a été souscrit auprès de la mutuelle Saint Christophe.
- La **Contribution de Solidarité** d'un montant minimum annuel de 30 € n'est pas incluse dans le coût annuel de la participation des familles. Cette contribution volontaire permet aux familles qui estiment pouvoir ou devoir le faire d'aider à la scolarisation d'enfants qui pourraient grandir en intelligence et en cœur au sein du Groupe Batignolles-Epinettes, mais dont les familles sont dans des situations économiques précaires.

J'accepte de verser euros

Je n'accepte pas

- En cas de fratrie à l'intérieur du groupe scolaire, merci d'indiquer leurs noms, prénoms, établissement et classe :

.....

.....

4. MODE de REGLEMENT - FACTURE ANNUELLE

Une seule facture sera envoyée fin septembre. Le paiement est mensuel et par prélèvement automatique, chaque mensualité correspond à 1/9^e du montant facturé du 5 octobre au 5 juin.

EN CAS D'IMPAYES LES FRAIS BANCAIRES SONT A LA CHARGE DU PAYEUR.

Nom et prénom du responsable payeur :

Adresse si différente du responsable légal :

Signature du responsable payeur :

5. ACOMPTE et frais de dossier

- Inscriptions : merci d'indiquer la référence du chèque de 350 euros (acompte + frais de dossier) versé ce jour :

Nom de la banque	Numéro du chèque	Nom et prénom du tiré

- Réinscriptions : merci de verser 300 euros (acompte) par ecoledirecte.



Tout mois commencé est dû en entier

En apposant notre signature, nous reconnaissons avoir pris connaissance, nous acceptons les conditions financières et les modalités de l'ensemble scolaire Batignolles Epinettes, et nous engageons à régler la facture selon son échéancier.

Nom et prénom de l'enfant :

Classe concernée :

Responsables de l'enfant :

Date :

Signatures des responsables légaux :